

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2103

10 novembre 2006

SOMMAIRE

| | | | |
|---|--------|--|--------|
| Al-Rayyan 2 Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . | 100924 | Globos Properties, S.à r.l., Luxembourg | 100899 |
| Anna Mining Machinery, S.à r.l., Luxembourg . . . | 100922 | GSE (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg | 100924 |
| Armando Vidale International S.A., Luxembourg | 100935 | Hagra Service, S.à r.l., Kleinbettingen | 100912 |
| Assay Finances, S.à r.l., Luxembourg | 100925 | Hagra Service, S.à r.l., Kleinbettingen | 100915 |
| Atasonic S.A., Luxembourg | 100944 | Hagra Service, S.à r.l., Kleinbettingen | 100921 |
| Atlantis Location Maritime S.A., Luxembourg . . . | 100899 | Hagra Service, S.à r.l., Kleinbettingen | 100923 |
| Atlantis Location Maritime S.A., Luxembourg . . . | 100899 | Hagra Service, S.à r.l., Kleinbettingen | 100923 |
| Atlantis Location Maritime S.A., Luxembourg . . . | 100900 | Hagra Service, S.à r.l., Kleinbettingen | 100924 |
| Atlantis Location Maritime S.A., Luxembourg . . . | 100903 | Hagra Service, S.à r.l., Kleinbettingen | 100924 |
| Audimed Holding A.G., Luxembourg | 100924 | Henri Guillaume Société Civile Immobilière, Lu- | |
| (L')Avellan S.A., Mersch | 100903 | xembourg | 100943 |
| (L')Avellan S.A., Mersch | 100903 | (L')Ilios, S.à r.l., Heffingen | 100943 |
| (L')Avellan S.A., Mersch | 100904 | Imhotop S.A., Luxembourg | 100910 |
| B&B Haustechnik, S.à r.l., Wasserbillig | 100904 | Immobilière Jomi S.A., Dippach | 100904 |
| BATI CV, S.à r.l., Wickrange | 100912 | Impe Lux, S.à r.l., Luxembourg | 100932 |
| Bale, S.à r.l., Luxembourg | 100935 | Imprimerie Bourg-Bourger, S.à r.l., Bertrange . . | 100933 |
| BJ5 S.A., Luxembourg | 100907 | Imprimerie Bourg-Bourger, S.à r.l., Bertrange . . | 100933 |
| Boulders Luxco 1, S.à r.l., Luxembourg | 100934 | Imprimerie Bourg-Bourger, S.à r.l., Bertrange . . | 100933 |
| Claxon Participations S.A., Luxembourg | 100898 | Imprimerie Bourg-Bourger, S.à r.l., Bertrange . . | 100933 |
| Club House Kirchberg S.A., Luxembourg | 100923 | Imprimerie Bourg-Bourger, S.à r.l., Bertrange . . | 100934 |
| CNA Lux, S.à r.l., Luxembourg | 100907 | Intro Invest and Finance S.A., Luxembourg | 100910 |
| Consoc Financière S.A., Luxembourg | 100932 | Invest Immo Partners, S.à r.l., Luxembourg | 100941 |
| Day et Nous Charter S.A., Luxembourg | 100904 | Isoletanche S.A., Wickrange | 100912 |
| Debswana Investments S.A., Luxembourg | 100906 | JT International Luxembourg S.A., Luxembourg | 100922 |
| Deep Valley Finance S.A., Luxembourg | 100909 | Kikkolux, S.à r.l., Luxembourg | 100931 |
| Devern Corporation, S.à r.l., Luxembourg | 100926 | Kloose, GmbH, Luxembourg | 100909 |
| Dlux Acquico, S.à r.l., Luxembourg | 100900 | Korolux, S.à r.l., Luxembourg | 100931 |
| Dlux Acquico, S.à r.l., Luxembourg | 100902 | LM Investments, S.à r.l., Luxembourg | 100932 |
| Eda Limited S.A., Luxembourg | 100911 | LM Investments, S.à r.l., Luxembourg | 100933 |
| Eda Limited S.A., Luxembourg | 100911 | M & A Partners S.A., Luxembourg | 100942 |
| EMT-European Merchant and Trust Holding S.A., Luxembourg | 100943 | Magic Shipping S.A., Luxembourg | 100905 |
| Estèrel Technoinvestments S.A., Luxembourg . . . | 100912 | Magic Shipping S.A., Luxembourg | 100905 |
| Eurofind Food S.A., Luxembourg | 100942 | Magic Shipping S.A., Luxembourg | 100905 |
| Falcon LB, S.à r.l., Luxembourg | 100943 | Marfi, S.à r.l., Luxembourg | 100909 |
| Fernandes, S.à r.l., Kayl | 100910 | Mastertec Invest S.A., Luxembourg | 100909 |
| Figeac Consulting S.A., Hesperange | 100935 | Mataiva Holding S.A., Luxembourg | 100934 |
| Fore S.A., Luxembourg | 100942 | Mibomax S.A., Luxembourg | 100908 |
| Fourb International S.A., Luxembourg | 100944 | Muisca S.A., Luxembourg | 100911 |
| Glazelux, S.à r.l., Luxembourg | 100932 | MWCR Lux, S.à r.l., Luxembourg | 100932 |

| | | | |
|---|--------|---|--------|
| Orlan Invest S.A., Luxembourg | 100940 | Spetses Maritimes S.A., Luxembourg | 100903 |
| Panthere Charter S.A., Luxembourg | 100904 | Stelux 2000, S.à r.l., Mondorf-les-Bains | 100908 |
| Pétrusse Invest S.A., Luxembourg | 100907 | Stin Luxembourg S.A., Luxembourg | 100944 |
| Praga Soparfi S.A., Luxembourg | 100905 | Systel S.A. Soparfi, Peppange | 100941 |
| Quiral Luxembourg S.A., Luxembourg | 100940 | Toledo II Corporate Investments, S.à r.l., Luxembourg | 100915 |
| Quiral Luxembourg S.A., Luxembourg | 100941 | Toro Investment S.A., Luxembourg | 100931 |
| Reden, S.à r.l., Luxembourg | 100931 | Trade and Invest Holding S.A., Grevenmacher | 100899 |
| Sacap S.A., Luxembourg | 100926 | Trade and Invest Holding S.A., Grevenmacher | 100900 |
| Saint-Antoine S.A., Esch-sur-Alzette | 100912 | Trade and Invest Holding S.A., Grevenmacher | 100903 |
| Santus S.A., Luxembourg | 100906 | Trade and Invest Holding S.A., Grevenmacher | 100922 |
| Santus S.A., Luxembourg | 100906 | Victory Finance S.A., Luxembourg | 100906 |
| Securialis, Sicav, Luxembourg | 100923 | Viender Finance S.A., Luxembourg | 100906 |
| Selector Management Fund, Sicav, Luxembourg | 100941 | Viera Invest and Finance S.A., Luxembourg | 100908 |
| Société Européenne des Vins S.A., Luxembourg | 100907 | Volcano International S.A., Luxembourg | 100907 |
| Société Européenne des Vins S.A., Luxembourg | 100908 | Wedbush International Holding S.A., Luxembourg | 100910 |
| Société Luxembourgeoise de courtage audio-video, S.à r.l., Luxembourg | 100909 | Wedbush S.A., Luxembourg | 100911 |
| Société Luxembourgeoise de courtage audio-video, S.à r.l., Luxembourg | 100910 | Wedbush S.A., Luxembourg | 100911 |

CLAXON PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.171.

Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 9 juin 2006

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de révoquer, avec effet immédiat, Monsieur Paul Agnes et la société MILESTONE, S.à r.l. de leur fonction d'Administrateurs au sein de la société.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction d'Administrateurs de la société en remplacement de l'Administrateurs sortant:

- Monsieur Jean-Philippe Claessens, demeurant professionnellement au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Monsieur Frédéric Rousset, demeurant professionnellement au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de leur conférer mandat jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société de 2011.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de la société PRIVATE TRUSTEES S.A. (anciennement SELLA TRUST LUX S.A.), ayant son siège social au 31, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société en 2011.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de révoquer, avec effet immédiat, la société F.OR.I.G. S.C., FIDUCIAIRE D'ORGANISATION, DE REVISION ET D'INFORMATIQUE DE GESTION, de sa fonction de Commissaire au sein de la société.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement du Commissaire sortant la société HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 51.238.

L'Assemblée Générale décide de lui conférer mandat jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour CLAXON PARTICIPATIONS S.A.
SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04649. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(104429.3//39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2006.

100899

GLOBOS PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 105.553.

—
RECTIFICATIF

Extrait

Une erreur matérielle s'est glissée dans l'extrait ainsi que dans le formulaire de réquisition du 29 mai 2006 actant du changement de gérant de la société.

Il fallait lire:

- Monsieur Georges Deitz, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 8 juin 1958, résidant professionnellement 560, rue de Neudorf, L-2220, Luxembourg,

a été nommé gérant de type A de la société en remplacement de Monsieur Alain Lam, né le 28 février 1969 à Rose Hill, Ile Maurice, résidant au 24, rue Docteur Ernest Feltgen, L-7531 Mersch, gérant de type A, démissionnaire.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose désormais de:

- Georges Deitz, gérant de type A,
- Stephen Mark Seymour, gérant de type B,
- Luis Garcia Cortazar, gérant de type B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(102768.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

ATLANTIS LOCATION MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.653.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103762.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

TRADE AND INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 50.929.

—
Les comptes annuels établis au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06000, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour TRADE AND INVEST HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(103764.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

ATLANTIS LOCATION MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.653.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103765.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

ATLANTIS LOCATION MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.653.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103767.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

TRADE AND INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 50.929.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour TRADE AND INVEST HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(103768.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

DLUX ACQUICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 2,618,875.-.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 112.618.

In the year two thousand six, on the eighteenth day of the month of August.

Before Us, Maître Marc Lecuit, notary, residing in Redange-sur-Attert (Grand Duchy of Luxembourg) acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), to whom remains the present deed.

There appeared:

DLUX HOLDCO, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), having a share capital of two million six hundred sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 2,662,500.-) and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg, Section B, under number 110.976 (DLUX HOLDCO),

hereby represented by Mr Jean-Michel Schmit, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 17 August 2006.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party requested the undersigned notary to document that it is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée established in Luxembourg under the name of DLUX ACQUICO, S.à r.l., incorporated following a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on December 8, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 490 of March 8, 2006, and registered with the Register of Commerce and Companies under number B 112.618 (the «Company»). The Company's articles of incorporation have last been amended pursuant to a deed of Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange-sur-Attert, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 17 August 2006, not yet published in the Mémorial C.

The appearing party recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the issued share capital of the Company by an amount of one million five hundred thousand Euro (EUR 1,500,000.-) so as to raise it from its present amount of two million six hundred eighteen thousand eight hundred seventy-five Euro (EUR 2,618,875.-) to an amount of four million one hundred eighteen thousand eight hundred seventy-five Euro (EUR 4,118,875.-).

2. To issue sixty thousand (60,000) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept subscription for these new shares to be fully paid up in cash by DLUX HOLDCO.

4. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to reflect the proposed capital increase.

5. Miscellaneous.

The appearing party requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of one million five hundred thousand Euro (EUR 1,500,000.-) so as to raise it from its present amount of two million six hundred eighteen thousand eight hundred seventy-five Euro (EUR 2,618,875.-) to an amount of four million one hundred eighteen thousand eight hundred seventy-five Euro (EUR 4,118,875.-).

Second resolution

The shareholder resolved to issue sixty thousand (60,000) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription - Payment

Thereupon now appeared Mr Jean-Michel Schmit, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of DLUX HOLDCO, as defined above, by virtue of the above mentioned proxy.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of DLUX HOLDCO for the sixty thousand (60,000) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each issued by the Company and to fully pay the par value of said shares in cash.

The amount of one million five hundred thousand Euro (EUR 1,500,000.-) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Thereupon, the shareholder resolved to accept the said subscription and payment and to allot the sixty thousand (60,000) new shares to DLUX HOLDCO as fully paid shares.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, which will from now on read as follows:

Art. 5. paragraph 1. Subscribed Capital. «The Company's corporate capital is fixed at four million one hundred eighteen thousand eight hundred seventy-five Euro (EUR 4,118,875.-) represented by one hundred sixty-four thousand seven hundred fifty-five (164,755) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid up».

Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at seventeen thousand five hundred Euro.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first names, civil status and residence, the said person has signed together with the notary the present original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-huit août.

Par-devant Nous, Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

Comparet:

DLUX HOLDCO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant un capital social de deux millions six cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 2,662,500) et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 110.976 (DLUX HOLDCO),

représentée aux fins des présentes par Monsieur Jean-Michel Schmit, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration du 17 août 2006.

La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il est l'associé unique de la société à responsabilité limitée DLUX ACQUICO, S.à r.l., constituée suivant acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 8 décembre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 490 du 8 mars 2006, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 112.618 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois suivant acte de Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 17 août 2006, non encore publié au Mémorial C.

Le comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) afin de le porter de son montant actuel de deux millions six cent dix-huit mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 2.618.875,-) à quatre millions cent dix-huit mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 4.118.875,-).

2. Emission de soixante mille (60.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire votant sur l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de ces parts sociales nouvelles et de leur libération intégrale par DLUX HOLDCO.

4. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital proposée.

5. Divers.

A requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) afin de le porter de son montant actuel de deux millions six cent dix-huit mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 2.618.875,-) à un montant de quatre millions cent dix-huit mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 4.118.875,-).

Deuxième résolution

L'associé décide d'émettre soixante mille (60.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire votant sur l'augmentation de capital proposée.

Souscription et libération

Ensuite Monsieur Jean-Michel Schmit, précité, s'est présenté agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de DLUX HOLDCO, prénommée, en vertu de la procuration précitée.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de DLUX HOLDCO pour les soixante mille (60.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune émises par la Société et de libérer intégralement chacune de ces parts sociales nouvelles en espèces.

Le montant d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) est dès lors à partir de maintenant à la disposition de la Société dont la preuve a été apportée au notaire soussigné.

Ensuite, l'associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'attribuer les soixante mille (60.000) nouvelles parts sociales à DLUX HOLDCO en tant que parts sociales entièrement libérées.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les associés décident de modifier l'article 5, premier alinéa, des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa. Capital social.** Le capital social est fixé à quatre millions cent dix-huit mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 4.118.875,-), représenté par cent soixante-quatre mille sept cent cinquante-cinq (164.755) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Frais et dépens

Les frais, dépens, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cet acte sont estimés à dix-sept mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: J.-M. Schmit, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, vol. 155S, fol. 8, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

G. Lecuit.

(102377.3/220/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

DLUX ACQUICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.618.875,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 112.618.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

G. Lecuit.

(102378.3/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

TRADE AND INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 50.929.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06003, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour TRADE AND INVEST HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(103770.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

ATLANTIS LOCATION MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.653.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103771.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

L'AVELLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7562 Mersch, 1, rue des Acacias.
R. C. Luxembourg B 84.703.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06006, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour L'AVELLAN S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(103774.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

SPETSES MARITIMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.796.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103775.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

L'AVELLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7562 Mersch, 1, rue des Acacias.
R. C. Luxembourg B 84.703.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06007, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour L'AVELLAN S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(103776.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

100904

PANTHERE CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.810.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103778.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

L'AVELLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7562 Mersch, 1, rue des Acacias.
R. C. Luxembourg B 84.703.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour L'AVELLAN S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(103779.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

DAY ET NOUS CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.773.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103780.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

B&B HAUSTECHNIK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 64, rue d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 81.096.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06010, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour B&B HAUSTECHNIK, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(103781.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

IMMOBILIERE JOMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4973 Dippach, 153, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 87.409.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03802, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour IMMOBILIERE JOMI S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(103791.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

MAGIC SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.496.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103783.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

MAGIC SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.496.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103786.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

MAGIC SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.496.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103789.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

MAGIC SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.496.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103792.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

PRAGA SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 82.486.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 18 septembre 2006*

Monsieur Robert Reggiori, expert-comptable, né le 15 novembre 1966 à Metz (France), demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société en remplacement de Monsieur Angelo De Bernardi, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme
PRAGA SOPARFI S.A.
V. Arno' / G. Diederich
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103934.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

100906

DEBSWANA INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 82.132.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103794.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

SANTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.846.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103797.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

VICTORY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 107.635.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Le Conseil d'Administration

Signature

(103798.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

SANTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.846.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(103799.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

VIENDER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 64.852.

Extrait des Minutes du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 13 septembre 2006

Au Conseil d'Administration de VIENDER FINANCE S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04259. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103886.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

VOLCANO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 107.634.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Le Conseil d'Administration

Signature

(103800.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

CNA LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 67.167.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(103801.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

PETRUSSE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
R. C. Luxembourg B 97.151.

Le bilan au 31 décembre 2005, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05107, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(103806.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

BJ5 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
R. C. Luxembourg B 98.411.

Le bilan au 31 décembre 2005, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05108, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(103808.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

SOCIETE EUROPEENNE DES VINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.838.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(103810.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

100908

VIERA INVEST AND FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 81.985.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(103812.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

SOCIETE EUROPEENNE DES VINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.838.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

(103813.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

STELUX 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5634 Mondorf-les-Bains, 4, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 73.343.

Le bilan au 26 avril 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103815.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

MIBOMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1529 Luxembourg, 25, rue Raoul Follereau.
R. C. Luxembourg B 82.804.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société
MIBOMAX S.A., établie et ayant son siège social à L-1529 Luxembourg, 25, rue Raoul Follereau,
inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 82.804 et
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 1^{er} juin 2006*

Résolution

L'assemblée décide:

De reconduire le mandat des trois administrateurs, à savoir:

- Monsieur Emile Nimax, demeurant à L-1529 Luxembourg, 25, rue Raoul Follereau,
 - Monsieur Bob Nimax, demeurant à L-1529 Luxembourg, 25, rue Raoul Follereau,
 - Monsieur René Moris, demeurant à L-6975 Rameldange, 28, Am Bounert,
- jusqu' à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

De reconduire également le mandat de la Société Anonyme ELIOLUX en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Pour la société

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103819.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

MASTERTEC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 83.261.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(103816.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

KLOOSE, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 175, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 18.024.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Signature.

(103817.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE COURTAGE AUDIO-VIDEO, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 72, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 24.854.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103818.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

DEEP VALLEY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 81.934.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(103820.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

MARFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.700.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour MARFI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(103828.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

100910

FERNANDES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3650 Kayl, 24, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 17.356.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Signature.

(103821.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE COURTAGE AUDIO-VIDEO, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 72, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 24.854.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103823.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

INTRO INVEST AND FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 82.791.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2006, réf. LSO-BU05008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(103824.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

WEDBUSH INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 36.814.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103829.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

IMHOTOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 51A, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 58.062.

L'an deux mille six, le 1^{er} janvier.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMHOTOP S.A., avec siège social à L-1319 Luxembourg, 157, rue Cents, constituée suivant acte notarié du 28 janvier 1997, publié au Mémorial C n° 263 du 29 mai 1997, inscrite au registre de commerce à Luxembourg, section B sous le numéro 58.062.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Isabelle Gramme, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Alain Gramme, demeurant à Quevy (B), et comme scrutateur Monsieur René Moris, conseil fiscal demeurant à Rammeldange.

L'intégralité du capital social est présente, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur l'ordre du jour:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1319 Luxembourg, 157, rue Cents à L-2311 Luxembourg, 51A, avenue Pasteur.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

I. Gramme / A. Gramme / R. Moris

Présidente / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103831.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

MUISCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.352.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

MUISCA S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(103832.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

WEDBUSH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 36.814.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103833.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

EDA LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.236.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Signature.

(103835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

WEDBUSH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 36.814.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103836.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

EDA LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.236.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Signature.

(103837.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

BATI CV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 11, rue des Bois.
R. C. Luxembourg B 110.493.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006. Signature.
(103843.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

ISOLETANCHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3980 Wickrange, 11, rue des Bois.
R. C. Luxembourg B 94.155.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006. Signature.
(103844.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

HAGRA SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8379 Kleinbettingen, 14, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 39.914.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kleinbettingen, le 26 septembre 2006. Signature.
(103849.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

ESTEREL TECHNOINVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 61.680.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU05984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006. Signature.
(103850.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

SAINT-ANTOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4015 Esch-sur-Alzette, 1C, rue Saint-Antoine.
R. C. Luxembourg B 119.757.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

1. Madame Barbara Bollen, Kinésithérapeute, née à Hermalle sous Argenteau (Belgique), le 25 janvier 1972, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 1, boulevard Kennedy, agissant en son nom personnel.

2. Monsieur Jean-Michel Bianchi, employé privé, né à Mont-Saint-Martin (France), le 2 août 1956, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 1, boulevard Kennedy, agissant en son nom personnel.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SAINT-ANTOINE S.A.

Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, notwithstanding ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'investissement et l'acquisition de biens immobiliers situés au Luxembourg ou à l'étranger, leur exploitation et leur mise en valeur sous quelque forme que ce soit, ainsi que la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit, sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titre unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopieur, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée en toutes circonstances soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le troisième mardi du mois de juin à 14.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Sur le bénéfice de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

| | |
|---|-------|
| 1. Madame Barbara Bollen, prénommée, neuf cent quatre-vingt-dix actions | 990 |
| 2. Monsieur Jean-Michel Bianchi, prénommé, dix actions | 10 |
| Total: mille actions | 1.000 |

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 25% par des versements en espèces de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- a. Madame Barbara Bollen, prénommée,
- b. Monsieur Jean-Michel Bianchi, prénommé,
- c. Monsieur Christian Wery, Directeur de sociétés, né à Nancy (France), le 8 mai 1953, demeurant à B-6780 Messancy, 6, rue d'Athus.

Troisième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire:

- Monsieur Fabrice Poncé, Directeur de sociétés, né à Dijon (France), le 9 juillet 1964, demeurant à L-8086 Bertrange, 62, Cité «Am Wenkel».

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007, ils sont renouvelables.

Cinquième résolution

Est appelée aux fonctions de président du conseil d'administration:

Madame Barbara Bollen, prénommée.

Sixième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres. Est nommé administrateur-délégué Madame Barbara Bollen, prénommée, laquelle peut engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Septième résolution

Le siège social est fixé à L-4015 Esch-sur-Alzette, 1C, rue Saint-Antoine.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: B. Bollen, J.-M. Bianchi, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 septembre 2006, vol. 920, fol. 84, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 septembre 2006.

B. Moutrier.

(106026.3/272/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2006.

HAGRA SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8379 Kleinbettingen, 14, rue de la Montagne.

R. C. Luxembourg B 39.914.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kleinbettingen, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103851.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

TOLEDO II CORPORATE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.

R. C. Luxembourg B 119.759.

STATUTES

In the year two thousand six, on the thirteenth day of September.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

OMEGA GESTIÓN DE VALORES, S.L., a private limited liability company incorporated under the laws of Spain, having its corporate seat in and its principal place of business at Alcobendas, Madrid, Avenida de Europa, 24, Parque Empresarial La Moraleja, Spain, registered at the Commercial Registry of Madrid at Volume 19.772, Page 114, Section 8^a, Sheet M-348.076, entry 1st, and holder of Spanish Tax identification Number B-83.957.787,

represented by Habiba Boughaba, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on September 5, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Toledo II CORPORATE INVESTMENTS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager or, as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager or, as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares in registered form with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company. In the event of death, the transfer of the shares of the deceased shareholder to new partners is subject to the approval given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital. Such approval is however not required if, in the event of death, the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda

of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of November of each year and end on the thirty-first October of the following year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) Interim accounts are established by at least one manager;
- (ii) These interim accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- (iii) The decision to pay interim dividends is taken by general meeting of the shareholders;
- (iv) The above decision is taken after the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of

the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 October 2007.

Subscription - Payment

Thereupon, OMEGA GESTIÓN DE VALORES, S.L., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for 500 (five hundred) shares in registered form, with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro).

The amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,250.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

- Mr Joseph Winandy, administrateur de sociétés (Manager), born on 16 February 1946 in Ettelbruck, Luxembourg, residing at 92, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig, Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le treizième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

OMEGA GESTIÓN DE VALORES, S.L., une société à responsabilité limitée de droit espagnol, avec siège social à Alcobendas, Madrid, Avenida de Europa, 24, Parque Empresarial La Moraleja, Espagne, immatriculée au Registre du Commerce de Madrid au Volume 19.772, Page 114, Section 8^a, Feuille M-348.076, 1^{ère} entrée, et titulaire du numéro d'identification fiscale espagnol Numéro B-83.957.787,

ici représentée par M^e Habiba Boughaba, avocat, résidant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 5 septembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination TOLEDO II CORPORATE INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compro-

mettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

Entre vifs, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, cet agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant, ou (si les associés ne se composeront que de sociétés).

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout/deux gérant(s).

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature/signature conjointe de tout/deux gérant(s) ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier novembre de chaque année et se termine le trente et un octobre de l'année suivante.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 octobre 2007.

Souscription - Libération

OMEGA GESTIÓN DE VALORES S.L., représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à 500 (cinq cents) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, et de les avoir entièrement libéré par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.250.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Joseph Winandy, administrateur de sociétés (Manager), né le 16 février 1946 à Ettelbruck, Luxembourg, demeurant au 921, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig, Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est établi au 23, rue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Boughaba, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 19 septembre 2006, vol. 438, fol. 19, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(106030.3/242/402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2006.

HAGRA SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8379 Kleinbettingen, 14, rue de la Montagne.

R. C. Luxembourg B 39.914.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kleinbettingen, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103853.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

100922

ANNA MINING MACHINERY, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 83.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04125, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(103852.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

**JT INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. JT INTERNATIONAL, S.à r.l.).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 58.197.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05933, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(103854.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

TRADE AND INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 50.929.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2000

Quatrième résolution

Les actionnaires décident de manière unanime la confirmation des membres suivants actuellement en vigueur:

- Monsieur Roland Ebsen, demeurant à L-6633 Wasserbillig, 2, rue de Luxembourg,
- Monsieur Norbert Ebsen, demeurant à L-6745 Grevenmacher, 7, rue de l'Eglise.

Les mandats des administrateurs mentionnés ci-avant expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

Cinquième résolution

L'assemblée approuve à l'unanimité la révocation du conseil d'administration de Monsieur Jean-Claude Kirsch demeurant à L-4449 Soleuvre, 12, rue Jos Frisoni.

Sixième résolution

L'assemblée approuve à l'unanimité la nomination au conseil d'administration de Monsieur Rainer Erz, demeurant à D-54487 Wintrich, 3A, Schulstrasse, dont le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

Septième résolution

Les actionnaires décident de manière unanime la révocation de la société FIDUCIAIRE SOCODIT S.A., ayant son siège social à L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves, de son mandat de commissaire aux comptes.

Huitième résolution

Les actionnaires décident de manière unanime la nomination de la société ACCOUNT DATA EUROPE S.A., ayant son siège social à L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves au poste de commissaire aux comptes de la société. Le mandat y afférent expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

Neuvième résolution

Les actionnaires approuvent unanimement la nomination de Monsieur Roland Ebsen, demeurant à L-6633 Wasserbillig, 2, rue de Luxembourg au poste d'administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Pour extrait conforme

Signature

Le président de l'assemblée générale ordinaire

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103855.3//35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

HAGRA SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8379 Kleinbettingen, 14, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 39.914.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kleinbettingen, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103856.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

SECURIALIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 99.180.

Le Rapport annuel révisé au 31 mai 2006, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Pour PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

G.-M. Prantzios / M. Berger

Mandataire Commercial / Directeur

(103857.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

HAGRA SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8379 Kleinbettingen, 14, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 39.914.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kleinbettingen, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103858.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

CLUB HOUSE KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg.
H. R. Luxemburg B 70.657.

AUSZUG

Die Hauptversammlung vom 31. Dezember 2005 hat nach Mandatsniederlegung der Verwaltungsratsmitglieder Herr Dieter Majewski, Herr Jörg Günster und Herr Klaus-Dieter Dick folgende Personen zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern bestellt:

- Herrn Torsten Temp, Bankdirektor, mit Berufsadresse in D-20457 Hamburg, Alter Wall 22;
- Herrn Sven Frisch, Bankdirektor, mit Berufsadresse in D-20457 Hamburg, Alter Wall 22;
- Herrn Heiko Pommer, Bankdirektor, mit Berufsadresse in D-20457 Hamburg, Alter Wall 22;
- Herrn Egbert Franz Wegner, Kaufmann, mit Berufsadresse in D-22769 Hamburg, Haferweg 26;
- Herrn Frank Wegner, Dipl. Wirtschaftsingenieur, mit Berufsadresse in D-22769 Hamburg, Haferweg 26;
- Herrn Andreas Hahn, Rechtsanwalt, mit Berufsadresse in D-22769 Hamburg, Haferweg 26.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit der ordentlichen Hauptversammlung des Jahres 2007 welche über den Jahresabschluss 2006 befindet.

Die Hauptversammlung vom 7. Februar 2006 hat zusätzlich zu den bisherigen Verwaltungsratsmitgliedern folgende Person als neues Verwaltungsratsmitglied bestellt:

- Herrn Wilhelm Burke, Rechtsanwalt, wohnhaft in D-22393 Hamburg, Blöckhorn 1.

Luxemburg, den 26. Juli 2006.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103868.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

HAGRA SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8379 Kleinbettingen, 14, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 39.914.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kleinbettingen, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103859.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

AL-RAYYAN 2 LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.445.000,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 100.758.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

B. Akhertous

Mandataire

(103860.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

HAGRA SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8379 Kleinbettingen, 14, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 39.914.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kleinbettingen, le 26 septembre 2006.

Signature.

(103861.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

AUDIMED HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 57.527.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour AUDIMED HOLDING A.G.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / M. Pietropaolo-Del Col

(103862.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

GSE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 113.400.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 114.114.

Suite au conseil de gérance tenu en date du 18 juillet 2006, les gérants de la société GSE (LUXEMBOURG), S.à r.l. ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05954. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103885.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

ASSAY FINANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 119.760.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Stéphane de Varenard de Billy, gérant de société, né le 5 août 1970 à Marseille (France), demeurant à F-75116 Paris, 3, rue Debrousse,

ici représenté par Madame Isabelle Bastin, employée privée, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire des parts ci-après créées une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet social la souscription, la prise de participation, le financement et l'intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute société, société de participation, de tout consortium ou groupement d'entreprises, luxembourgeois ou étrangers, ainsi que la gestion des fonds mis à sa disposition, le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ses participations.

La société peut faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales et financières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 3. La société prend la dénomination de ASSAY FINANCES, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les parts sociales sont souscrites par l'associé unique, Monsieur Stéphane de Varenard de Billy, prénommé.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Art. 7. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Aussi longtemps que la société ne compte qu'un seul associé, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer.

Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre 2006.

Décisions de l'associé unique

Ensuite l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant pour une durée indéterminée: Monsieur Stéphane de Varenard de Billy, prénommé.

La société est engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

2. Le siège social est fixé à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 1.250,- (mille deux cent cinquante euros).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. Bastin, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 29 septembre 2006, vol. 438, fol. 30, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(106031.3/242/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2006.

SACAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 95.856.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Signature.

(103865.3/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

DEVERN CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 119.763.

STATUTES

In the year two thousand six, on the sixteenth day of August.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a Luxembourg joint stock corporation, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' registrar under number B 37.974;

duly represented for the purposes of this deed by Mrs Karine Vautrin and Mr Fabrice Geimer, both of them attorneys-in-fact A of the Company, acting jointly in accordance of article 12 of the bylaws.

Such appearing party has requested the undersigned notary to state that:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the

proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name DEVERN CORPORATION, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

In case of plurality of managers, the company will be validly committed towards third parties by the joint signature of two managers.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding-up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first Company's year begins today, on its date of incorporation and shall end on the thirty-first of December 2006.

Subscription - Payment

All the shares have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., the sole partner of the company.

The shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by the following manager:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a Luxembourg joint stock corporation, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' registrar under number B 37.974.

The duration of its mandate is unlimited.

2) The address of the Company is at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le seize août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste à L-2346 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.974,

dûment représentée aux fins du présent acte par Madame Karine Vautrin et Monsieur Fabrice Geimer, tous deux Fondés de Pouvoirs A de la Société, agissant conjointement conformément à l'article 12 des statuts.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, Sociétés affiliées ou toute autre Société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, Sociétés affiliées ou toute autre Société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination DEVERN CORPORATION, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera valablement engagée envers les tiers par la seule signature du gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication au départ de Luxembourg permettant à plusieurs personnes qui y participent de communiquer simultanément. Une telle décision peut être documentée sur un seul document ou sur plusieurs documents ayant le même contenu et signé par tous les membres du conseil de gérance ayant participé à la réunion.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaires des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale commence aujourd'hui, date de constitution de la Société, et se terminera le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Toutes les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., l'associée unique de la Société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros.

Décisions de l'associé unique

1) La Société est administrée par le gérant suivant:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste à L-2346 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.974.

La durée de son mandat est illimitée.

2) L'adresse du siège social est fixée au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Vautrin, F. Geimer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 août 2006, vol. 438, fol. 2, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(106037.3/242/282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2006.

REDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 109.343.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel

Manager

(103888.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

TORO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 109.342.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel

Manager

(103890.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

KOROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 109.993.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel

Manager

(103891.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

KIKKOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 109.992.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel

Manager

(103892.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

GLAZELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 104.944.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel
Manager

(103896.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

MWCR LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 74.815.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel
Manager

(103898.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

IMPE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 87.846.

Le bilan au 31 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel
Manager

(103900.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

LM INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 63.911.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel
Liquidateur

(103902.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

CONSOC FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 83.496.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 20 septembre 2006

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour avis sincère et conforme
CONSOC FINANCIERE S.A.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05634. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103952.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

LM INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 63.911.

—
Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Michel
Liquidateur

(103904.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

IMPRIMERIE BOURG-BOURGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 13.574.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06350, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Signature
Administrateur

(103909.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

IMPRIMERIE BOURG-BOURGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 13.574.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06353, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Signature
Administrateur

(103913.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

IMPRIMERIE BOURG-BOURGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 13.574.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06356, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Signature
Administrateur

(103914.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

IMPRIMERIE BOURG-BOURGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 13.574.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06359, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Signature
Administrateur

(103915.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

100934

IMPRIMERIE BOURG-BOURGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 13.574.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06361, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Signature

Administrateur

(103917.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

MATAIVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 59.097.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 22 septembre 2006*

Monsieur Heitz Jean-Marc et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, demeurant professionnellement 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur Angelo De Bernardi, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

MATAIVA HOLDING S.A.

M.-F. Ries-Bonani / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103924.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

BOULDERS LUXCO 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.906.000.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 102.996.

En date du 15 juin 2006, Derk Haank avec adresse professionnelle au 6, Pasplein, NL-7001 GC, Pays-Bas est devenu associé de la société et détient 90 parts sociales, ces parts sociales ont été cédées par les associés suivants:

- CANDOVER INVESTMENTS PLC a cédé 9 parts sociales;
- CANDOVER (TRUSTEES) LIMITED a cédé 3 parts sociales;
- CANDOVER 2001 FUND UK N° 1 LIMITED PARTNERSHIP a cédé 11 parts sociales;
- CANDOVER 2001 FUND UK N° 2 LIMITED PARTNERSHIP a cédé 5 parts sociales;
- CANDOVER 2001 FUND UK N° 3 LIMITED PARTNERSHIP a cédé 15 parts sociales;
- CANDOVER 2001 FUND UK N° 4 LIMITED PARTNERSHIP a cédé 1 part sociale;
- CANDOVER 2001 FUND UK N° 5 LIMITED PARTNERSHIP a cede 1 part sociale;
- CANDOVER 2001 FUND UK N° 6 LIMITED PARTNERSHIP a cédé 8 parts sociaux;
- CANDOVER 2001 FUND US N° 1 LIMITED PARTNERSHIP a cédé 14 parts sociales;
- CANDOVER 2001 FUND US N° 2 LIMITED PARTNERSHIP a cédé 9 parts sociales;
- CANDOVER 2001 FUND US N° 3 LIMITED PARTNERSHIP a cédé 5 parts sociaux;
- CANDOVER 2001 FUND US N° 4 LIMITED PARTNERSHIP a cédé 1 part sociale;
- CANDOVER 2001 FUND US N° 5 LIMITED PARTNERSHIP a cédé 6 parts sociales;
- CANDOVER 2001, GmbH & CO KG a cédé 2 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT09051. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103944.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

ARMANDO VIDALE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 73.659.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire
tenue au siège social en date du 19 septembre 2006*

Monsieur De Bernardi Alexis, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, Monsieur Vegas-Pieroni Louis, expert-comptable, né le 26 septembre 1967 à Fameck (France) et Monsieur Donati Régis, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), domiciliés professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs de la société en remplacement de Messieurs De Bernardi Angelo, Innocenti Federico et Distefano Antonio démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Pour extrait sincère et conforme
ARMANDO VIDALE INTERNATIONAL S.A.
L. Vegas-Pieroni / R. Donati
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103928.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

FIGEAC CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5880 Hesperange, 19B, Ceinture Um Schlass.
R. C. Luxembourg B 46.509.

—
EXTRAIT

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société FIGEAC CONSULTING S.A., établie et ayant son siège social à L-5880 Hesperange, 19B, Ceinture um Schlass, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 46.509 et qui s'est tenue à Luxembourg en date du 28 juin 2006.

De réélire comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale en 2006:
VATILLY S.A., 27, avenida Central Calle Veintisiete, Costa Rica-1000 San José.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Pour la société
FIDUCIAIRE SCHEIWEN • NICKELS & ASSOCIES, S.à r.l.
Mandataire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103943.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

BALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 119.764.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the sixteenth day of August.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a Luxembourg joint stock corporation, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' registrar under number B 37.974;

duly represented for the purposes of this deed by Mrs Karine Vautrin and Mr Fabrice Geimer, both of them attorneys-in-fact A of the Company, acting jointly in accordance of article 12 of the bylaws.

Such appearing party has requested the undersigned notary to state that:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities,

bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name BALE, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

In case of plurality of managers, the company will be validly committed towards third parties by the joint signature of two managers.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision

can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding-up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first Company's year begins today, on its date of incorporation and shall end on the thirty-first of December 2006.

Subscription - Payment

All the shares have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., the sole partner of the company.

The shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by the following manager:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a Luxembourg joint stock corporation, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' registrar under number B 37.974.

The duration of its mandate is unlimited.

2) The address of the Company is at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le seize août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste à L-2346 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.974,

dûment représentée aux fins du présent acte par Madame Karine Vautrin et Monsieur Fabrice Geimer, tous deux Fondés de Pouvoirs A de la Société, agissant conjointement conformément à l'article 12 des statuts.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, Sociétés affiliées ou toute autre Société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, Sociétés affiliées ou toute autre Société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination BALE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera valablement engagée envers les tiers par la seule signature du gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication au départ de Luxembourg permettant à plusieurs personnes qui y participent de communiquer simultanément. Une telle décision peut être documentée sur un seul document ou sur plusieurs documents ayant le même contenu et signé par tous les membres du conseil de gérance ayant participé à la réunion.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaires des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale commence aujourd'hui, date de constitution de la Société, et se terminera le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Toutes les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., l'associée unique de la Société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros.

Décisions de l'associé unique

1) La Société est administrée par le gérant suivant:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste à L-2346 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.974.

La durée de son mandat est illimitée.

2) L'adresse du siège social est fixée au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Vautrin, F. Geimer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 août 2006, vol. 438, fol. 2, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(106039.3/242/282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2006.

QUIRAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 77.184.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme
tenue le 1^{er} août 2006 à Luxembourg*

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société QUIRAL LUXEMBOURG S.A. les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1. M. Juan Carlos Escribano Garcia, économiste, demeurant à E-28001 Madrid, Serrano N° 6, remplace, jusqu'à l'assemblée statutaire de 2011, M. Eric Boulanger dans sa fonction d'administrateur.

2. La composition du conseil d'administration sera, jusqu'en 2011, la suivante:

- M. Anselm van den Auwelant, économiste, demeurant à E-28700 San Sebastian de Los Reyes, Madrid, 1, Calle Niger (Espagne),

- M. Ignacio Rafael Sierra Armas, avocat, demeurant à E-28224 Pozuelo de Alarcon, Madrid, 3 Calle Portugal (Espagne),

- M. Juan Carlos Escribano Garcia, économiste, demeurant à E-28001 Madrid, Serrano N° 6 (Espagne).

3. M. Anselm van den Auwelant remplace M. Eric Boulanger comme administrateur-délégué.

4. Est nommé commissaire aux comptes, jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2007 M^e Claude Wassenich, avocat, demeurant à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

Pour extrait conforme

C. Wassenich

Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01888. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103954.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

ORLAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 80.490.

—
Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 7 septembre 2006

- La société FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Sandro Capuzzo, démissionnaire, avec effet au 6 septembre 2006. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Certifié sincère et conforme

ORLAN INVEST S.A.

LOUV, S.à r.l. / F. Mesenburg

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103961.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

100941

QUIRAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.184.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 août 2006

Les membres du conseil d'administration se sont réunis en date du 16 août 2006 et, après délibération, ont nommé président du conseil d'administration M. Anselm van den Auwelant, économiste, demeurant à E-28700 San Sebastian de Los Reyes, Calle Niger 1, qui a déclaré accepter la fonction lui confiée.

Pour extrait conforme
C. Wassenich
Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU06877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103954.6//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

INVEST IMMO PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 89.765.

Extrait des décisions de l'associée unique du 31 juillet 2006

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.
Pour INVEST IMMO PARTNERS, S.à r.l.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103955.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

SYSTEL S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 71.823.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures

(103957.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

SELECTOR MANAGEMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.306.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 16 août 2006

Le Conseil d'Administration a pris note de la démission de Monsieur Pierre Baldauff (résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal) et a coopté Administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Douglas Geertz (résidant professionnellement au 2655 Le Jeune Road, Suite 522, Coral Gables, FL 33134), son mandat venant à expiration lors de l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.
BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme
M.-C. Mahy

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103970.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

100942

M & A PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 82.249.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(103960.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

FORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.757.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 avril 2006

- Les démissions de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé en D.E.S.S., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Serge Krancenblum, diplômé en M.B.A., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de leur mandat d'Administrateur, sont acceptées.

- Les sociétés EFFIGI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et DMC, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 12 avril 2006.

Certifié sincère et conforme

FORE S.A.

DMC, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05791. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103963.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

EUROFIND FOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 104.640.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 mai 2006

1. Les mandats d'Administrateurs de:

- Monsieur Gérard Mulliez, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France,
- Monsieur Christophe Dubrulle, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France,
- Monsieur Xavier De Mezerac, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France,
- Monsieur Alain Chanalet-Quercy, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France,
- Monsieur François Brouxel, administrateur de sociétés, 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- la société MONICOLE EXPLOITATIE MAATSCHAAPJIJ B.V., avec siège social au 3, Wijnhaven, NL-3011 Rotterdam, Pays-Bas,

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société KPMG AUDIT, société à responsabilité limitée ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

EUROFIND FOOD S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103965.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

100943

L'ILIOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7653 Heffingen, 72, Um Beil.
R. C. Luxembourg B 87.532.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour L'ILIOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(103967.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

EMT-EUROPEAN MERCHANT AND TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.489.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 19 septembre 2006 a confirmé la démission de Monsieur Alberto Giobbi comme administrateur et a nommé en son remplacement Madame Sandra Trevito, employée privée, avec adresse professionnelle Via d'Alberti, 4, CH-6830 Chiasso.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103968.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

FALCON LB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 119.336.

Il résulte d'une convention sous seing privé signée en date du 23 août 2006 que HAZELEIGH INVESTMENTS Ltd., ayant son siège social au Trinity Chambers, PO Box 4301 Road Town Quastisky Building, 3rd floor, Tortola (BVI), a cédé la totalité de ses parts sociales de la Société FALCON LB, S.à r.l. à la société LB UK RE HOLDINGS Ltd, ayant son siège social au 25, Bank Street, London E14 5LE.

Par conséquent la totalité des parts sociales de la Société FALCON LB, S.à r.l. sont désormais détenues par la société LB UK RE HOLDINGS Ltd.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2006.

FALCON LB, S.à r.l.

L. Forget / E. Scussel

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103972.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

HENRI GUILLAUME SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R. C. Luxembourg E 234.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance du 7 septembre 2006

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 62, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103998.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

100944

FOURB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.056.

Le conseil d'Administration tenu le 21 septembre 2006 à 11.00 heures au siège social a décidé:

Suite à la démission de Monsieur Pietro Feller de sa fonction d'administrateur de coopter comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 21 septembre 2006, Mme Sophie Jacquet, née le 7 mai 1974 à Messancy en Belgique, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FOURB INTERNATIONAL S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06177. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103980.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

ATASONIC S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 111.429.

Le Conseil d'Administration tenu le 31 août 2006 à 11 heures au siège social a décidé:

Suite à la démission de Monsieur Fabio Mastrosimone de sa fonction d'administrateur, de coopter comme nouvel administrateur, Président du Conseil, avec effet à partir du 31 août 2006, Madame Sophie Jacquet, née le 7 mai 1974 à Messancy en Belgique, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ATASONIC S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103983.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

STIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.684.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 12 septembre 2006

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Messieurs Eric Speck et James Brashear ont été réélus en tant qu'administrateurs de la Société. Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes pour l'année se terminant au 31 décembre 2006.

- ERNST & YOUNG a été réélu en tant que Commissaire aux Comptes de la Société. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes pour l'année se terminant au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103994.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.
